

# SOCIALISTES

Journal du PS Suisse  
91 · Septembre 2018  
AZB 3001 Berne



## Rétention administrative des enfants migrants

Pierre-Alain Fridez, conseiller national (JU), est rapporteur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il dresse le portrait alarmant d'une situation inacceptable : la rétention administrative des enfants migrants et ses conséquences à moyen et long terme sur leur développement. Page 7

### 3x OUI LORS DES VOTATIONS

Trois objets fédéraux seront soumis au verdict populaire le 23 septembre prochain : deux initiatives relatives à l'agriculture et l'arrêté fédéral « Vélo ». Les deux premières nous seront détaillées par Mathias Reynard, conseiller national (VS) et la dernière par Olivier Gurtner, conseiller municipal (GE). Pages 4 et 5

### LE FLÉAU DU SURENDETTEMENT

Claude Hêche, conseiller aux États (JU), aborde la question du surendettement, un mal qui touche nombre d'habitant-e-s de notre pays et qui représente souvent un cercle vicieux. Différentes solutions ont également été proposées aux Chambres pour y remédier. Page 8

## L'IMAGE DU MOIS



Liliane Maury Pasquier, conseillère aux États (GE), après son élection à la présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

## LILIANE MAURY PASQUIER ÉLUE À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Le 25 juin dernier, Liliane Maury Pasquier a été élue présidente de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Membre de l'Assemblée depuis 2011 et à la tête du Groupe socialiste, elle entend s'impliquer afin de défendre au mieux la démocratie, les droits humains et l'État de droit en Europe.

Elle sera la cinquième femme à présider l'Assemblée depuis sa création, et la deuxième présidente suisse depuis 1972. Elle entrera en fonction au moment où l'Assemblée a vu sa crédibilité entachée par des affaires de corruption. C'est donc naturellement que le PS se félicite qu'une femme de renommée internationale rétablisse la crédibilité de l'institution, et lui souhaite tout le succès qu'elle mérite dans son engagement pour les valeurs socialistes qu'elle défend.

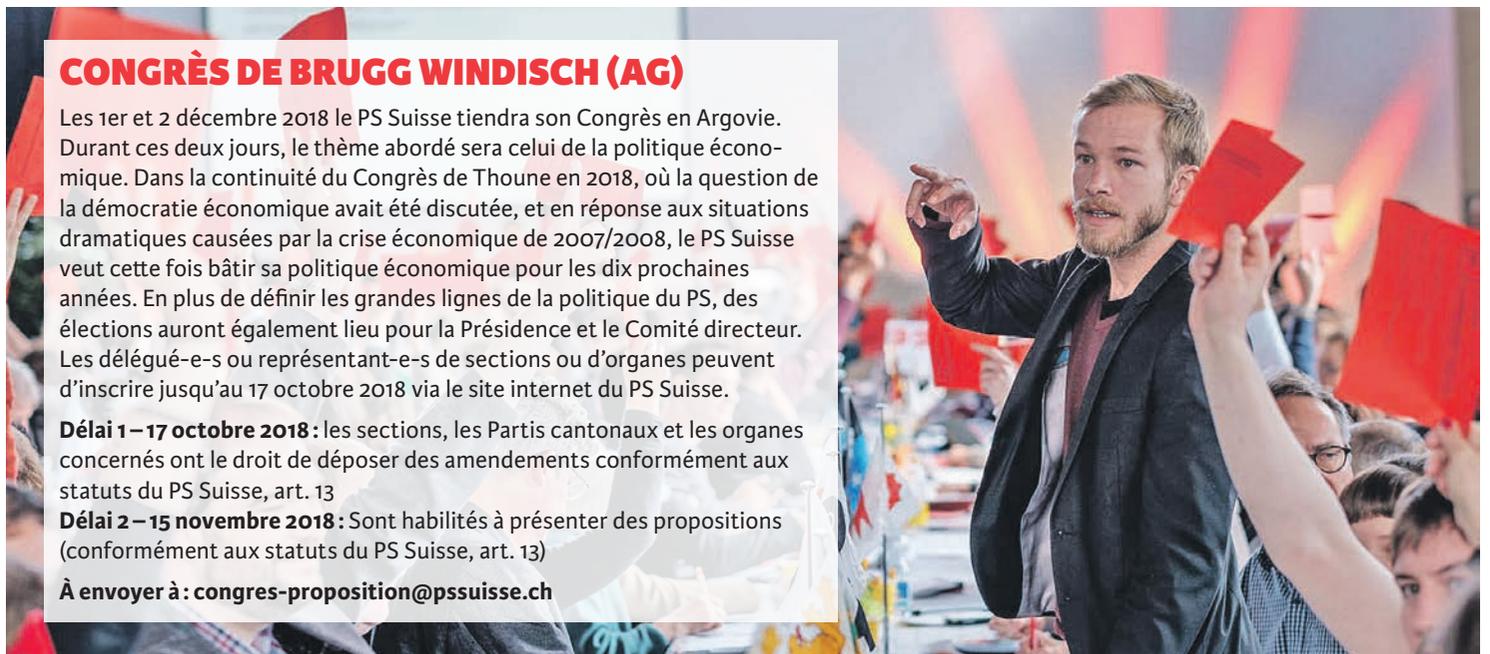
### CONGRÈS DE BRUGG WINDISCH (AG)

Les 1er et 2 décembre 2018 le PS Suisse tiendra son Congrès en Argovie. Durant ces deux jours, le thème abordé sera celui de la politique économique. Dans la continuité du Congrès de Thoune en 2018, où la question de la démocratie économique avait été discutée, et en réponse aux situations dramatiques causées par la crise économique de 2007/2008, le PS Suisse veut cette fois bâtir sa politique économique pour les dix prochaines années. En plus de définir les grandes lignes de la politique du PS, des élections auront également lieu pour la Présidence et le Comité directeur. Les délégué-e-s ou représentant-e-s de sections ou d'organes peuvent d'inscrire jusqu'au 17 octobre 2018 via le site internet du PS Suisse.

**Délai 1 – 17 octobre 2018 :** les sections, les Partis cantonaux et les organes concernés ont le droit de déposer des amendements conformément aux statuts du PS Suisse, art. 13

**Délai 2 – 15 novembre 2018 :** Sont habilités à présenter des propositions (conformément aux statuts du PS Suisse, art. 13)

À envoyer à : [congres-proposition@pssuisse.ch](mailto:congres-proposition@pssuisse.ch)



# Qui cherche, trouve ...



Rebekka Wyler, co-secrétaire générale au PS Suisse

Dans de nombreuses petites communes, de nouvelles personnes sont recherchées pour faire partie des autorités communales. Nous le savons toutes et tous: ce n'est pas chose aisée que de trouver des personnes motivées à mener à bien ces tâches. Une telle fonction demande du temps: concilier la politique, la carrière et la famille n'est souvent pas possible pour la majorité des gens. La répartition des tâches entre les partenaires au sein d'un ménage – thème qui fait également partie de l'engagement du PS – signifie également que moins de temps sera disponible pour des engagements externes. De plus, de nombreux employeurs ne sont pas prêts à accorder à leurs employés des congés pour assurer des fonctions politiques (ni même prêts à rendre possible le travail à temps partiel). Mais d'autres facteurs compliquent également la recherche de membres pour les autorités communales. Beaucoup de personnes n'ont tout simplement pas envie d'avoir une fonction politique communale: ils craignent l'effort, les critiques éventuelles de la population ou la mauvaise ambiance au sein du Conseil.

Cela ne facilite pas la tâche des sections locales. Pourtant, de par ma propre expérience, j'en suis convaincue: qui cherche, trouve! Bien sûr que cela n'est pas simple. Mais j'ai remarqué que, par exemple, les membres de longue date du Parti font toujours appel à la même douzaine de personnes par ville. Arrive inévitablement un moment où cette réserve s'épuise. Nous devons pro-

fitier des nouveaux arrivant-e-s, qui aimeraient apprendre à connaître la population par le biais du Conseil, des citoyen-ne-s naturalisé-e-s qui désireraient s'impliquer, ou des jeunes mères dont les enfants sont maintenant à la maternelle ou à l'école. Beaucoup de ces personnes ne sont pas membres du PS, mais sont sympathisant-e-s de nos valeurs. Souvent, il est possible de gagner de nouveaux membres pour les autorités politiques grâce aux réseaux sociaux, qui feront également gagner des membres au Parti. Après tout, nous ne voulons pas uniquement occuper des sièges vacants, mais nous voulons y voir des personnes représenter nos valeurs d'égalité et de solidarité.

Dans le même temps, le PS a le devoir de rendre les autorités communales plus attrayantes afin de proposer un plus grand choix de personnes: l'administration doit être suffisamment grande pour pouvoir s'acquitter des tâches qui sont les siennes. Les autorités doivent être bien organisées et la compensation doit être juste – parce que de nombreuses personnes réduisent leur charge de travail lorsqu'elles obtiennent un mandat politique. Des possibilités de formation continue pour les membres des autorités peuvent également rendre cet engagement attrayant. Pour tous celles et ceux d'entre vous qui sont également à la recherche de nouveaux membres pour des exécutifs communaux, des commissions scolaires ou des commissions d'audit: plein succès à vous!



## Neutre? Oui (sauf quand ça peut rapporter)!

La majorité PLR/UDC du Conseil fédéral a décidé d'assouplir l'ordonnance sur l'exportation du matériel de guerre. Ainsi, le Suisse, malgré son prétendu statut de neutralité, pourra désormais exporter du matériel de guerre dans des pays en guerre civile!

La question est donc simple: qui profitera de cette mesure (en dehors des belligérants suffisamment dotés en kopecks, mais insuffisamment armés à leurs propres yeux)? La réponse est simple: l'industrie d'armement suisse et leurs fournisseurs. Tous les autres acteurs sont dans le camp des perdants: les populations civiles directement touchées en premier lieu naturellement, mais également l'image et la tradition humanitaires et neutres de notre pays.

PLR et UDC, pour quelques affaires de gros sous, foulent aux pieds une des valeurs historiques qui a permis à la Suisse d'occuper un rôle crédible sur le plan international, une image d'acteur de confiance grâce à sa neutralité.

À l'heure où l'on découvre des grenades suisses aux mains de groupes terroristes, il serait judicieux que les grands défenseurs des valeurs fondamentales que sont les libéraux-radicaux et les UDC, amoureux d'une neutralité brandie quand il s'agit d'Europe, se questionnent sur leurs véritables motivations lorsqu'il s'agit de vendre des armes.

Car, oui, en dehors de Donald Trump, de ProTell et de la toute puissante National Rifle Association (NRA), rares sont ceux qui persistent à croire que plus le nombre d'armes en circulation augmente, plus le monde est sûr! À défaut d'une rapide remise en question de leurs positions respectives, PLR et UDC mériteront probablement d'être dans la ligne de mire... des électrices et électeurs en 2019.

Gaël Bourgeois, rédacteur en chef



Dylan Gillis – Unsplash

### IMPRESSUM

Editeur PS Suisse, Theaterplatz 4, 3001 Berne  
Tél. 031 329 69 69, Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch  
Rédaction Gaël Bourgeois, Pauline Schneider  
Production Atelier Bläuer, Berne



# Un large OUI pour le vélo!

**LA PETITE REINE VEUT ENTRER DANS LA COUR DES GRANDS. LE 23 SEPTEMBRE, LES CITOYEN-NE-S DE SUISSE VOTERONT SUR L'ENTRÉE DU VÉLO DANS LA CONSTITUTION FÉDÉRALE. UNE OCCASION À NE PAS MANQUER POUR ENCOURAGER LA MOBILITÉ DOUCE, IL FAUDRA DONC VOTER OUI!**

Concrètement, il s'agit d'encourager les réseaux cyclables et donc la transition écologique, en mettant en avant le parent pauvre de la mobilité. En effet, le vélo est souvent relégué en dernière position, après les voitures, les transports publics et les piétons. Pourtant, la bicyclette est essentielle pour la société: c'est un moyen de transport écologique, non polluant, silencieux, sportif et économe en place!

Le peuple suisse votera sur le contre-projet à l'initiative «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres», portée notamment par notre camarade Matthias Aebischer (conseiller national BE). Un large front politique et social – 47 membres – ont pris les devants en réunissant 100 000 signatures en à peine 9 mois! Un signal fort et positif.

## Un bon coup de pédale

Entrons dans le détail. Le contre-projet du Conseil fédéral est différent de



Olivier Gurtner,  
Conseiller municipal Ville  
de Genève – vice-président  
Pro Vélo Genève

l'initiative: il précise que «la Confédération peut soutenir et coordonner les mesures prises par les Cantons» au lieu de «la Confédération soutient et coordonne». Différence importante, mais à même d'élargir le front politique en faveur du vélo.

Là est bien l'enjeu, chères et chers camarades. L'objectif de cette votation n'est pas la victoire, mais une large victoire, pour adresser un message très clair à l'Assemblée fédérale, au Conseil fédéral, mais aussi aux cantons: OUI le vélo est un moyen de transport responsable, collectif et il doit être fortement encouragé, beaucoup plus qu'aujourd'hui.

## Le vélo, grande victime sur les routes

La réalité est encore triste: en 2017, 37 conducteurs de vélos ou de vélos électriques ont perdu la vie sur les routes suisses. 1042 cyclistes ont subi de graves blessures. Presque trois blessés par jour! Pourtant, on le sait: plus de réseaux, c'est plus de

sécurité, et davantage de sécurité implique davantage de cyclistes.

Parmi les autres dispositions du contre-projet, l'une précise que la suppression d'une voie cyclable doit entraîner son remplacement. Une manière encourageante de maintenir les acquis cyclistes.

Environnement, santé publique, qualité de vie, lutte contre la pollution, les raisons de se mobiliser pour une large victoire sont là, alors c'est OUI au contre-projet à l'initiative «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres». Rendez-vous le 23 septembre!

**Le vélo est un transport écologique, non polluant, silencieux, sportif et économe en place!**

# Initiatives alimentaires dans les urnes

**UN AN APRÈS L'ACCEPTATION DE L'ARRÊTÉ FÉDÉRAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, LE PEUPLE SUISSE SERA APPELÉ À SE PRONONCER, LE 23 SEPTEMBRE PROCHAIN, SUR DEUX INITIATIVES TRAITANT DE NOTRE ALIMENTATION. IL S'AGIT DE L'INITIATIVE « POUR DES ALIMENTS ÉQUITABLES », ET DE L'INITIATIVE « POUR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ». LORS DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE JUIN, LE PS SUISSE A DÉCIDÉ, À UNE TRÈS FORTE MAJORITÉ, DE RECOMMANDER LE OUI À CES DEUX OBJETS. SI CES DEUX INITIATIVES SONT PROCHES, IL FAUT NÉANMOINS COMPRENDRE L'ENJEU DE CHACUNE D'ELLE.**

Intéressons-nous tout d'abord à l'initiative pour des aliments équitables. Il est important de saisir le contexte dans lequel nous nous trouvons en Suisse pour en comprendre les enjeux. Si les denrées alimentaires produites dans notre pays le sont dans de très bonnes conditions, celles que nous importons proviennent bien trop souvent d'exploitations loin d'être en adéquation avec les normes helvétiques. Le marché mondialisé de l'agroalimentaire a permis le développement de véritables multinationales, évoluant dans des cadres légaux bien moins exigeants qu'en Suisse. Ces industries n'ont d'autre objectif que le profit maximal, et cela passe par des pratiques de monoculture, d'élevage intensif, de conditions de travail terribles (salaires, horaires, risques sanitaires, accidents), conséquence d'une

guerre des prix sans merci, incompatible avec des salaires décents et une agriculture respectueuse.

L'initiative pour des aliments équitables vise à remédier à cela, en chargeant la Confédération de prendre des mesures pour avantager, sur le marché, les denrées issues du commerce équitable (selon des normes émanant, par exemple, de l'Organisation mondiale du travail). Elle cherchera également à augmenter la transparence dans l'étiquetage des produits, à encourager et consolider les petites structures paysannes et les méthodes écologiques de culture, à encourager la transformation et la commercialisation de denrées régionales et de saison par des incitations financières ou des conventions d'objectifs. Finalement, le texte demande également à ce que la Confédération prenne des



Mathias Reynard,  
conseiller national (VS)

mesures pour réduire les pertes alimentaires.

Ces questions soulèvent un point important: celui de notre rapport aux politiques agricoles d'autres pays. L'initiative « pour la souveraineté alimentaire » vient précisément compléter cet aspect. Elle propose de mettre en œuvre le principe de souveraineté alimentaire, développé par Via Campesina, mouvement international coordonnant des organisations de petits et moyens paysans à travers le monde. Ce principe peut se résumer ainsi: il s'agit du droit des pays à mettre en place des politiques agricoles adaptées à leurs populations, sans péjorer les populations d'autres pays. Ainsi, nous assurerons que les exportations de denrées suisses vers l'étranger ne constituent pas une concurrence néfaste pour les paysans des pays importateurs. C'est une question de solidarité avec les agriculteurs du reste du globe. Cette mesure renforce les productions locales, écologiques, sans OGM, tout en favorisant les circuits courts dans un commerce international devenu plus équitable.

Ces deux initiatives doivent donc être soutenues, et nous devons nous engager pour qu'elles soient acceptées par le peuple le 23 septembre prochain – il en va de l'avenir de notre alimentation et de notre agriculture, thèmes primordiaux d'une politique socialiste à l'écoute des besoins de la population !



Inma Ibanez

**L'initiative encourage les petites structures paysannes et les méthodes écologiques de culture, sans OGM.**

# Un clair refus à cette initiative anti-droits humains !

**QUE VISE L'INITIATIVE DE L'UDC DITE POUR « L'AUTODÉTERMINATION », SOUMISE AU VERDICT DES URNES LE 25 NOVEMBRE PROCHAIN ? ELLE VEUT ÉTABLIR LA PRIMAUTÉ DU DROIT CONSTITUTIONNEL SUR LE DROIT INTERNATIONAL. ELLE A AUSSI POUR OBJECTIF DE CONTRAINDRE LES AUTORITÉS À MODIFIER OU À DÉNONCER LES TRAITÉS INTERNATIONAUX QUI SERAIENT CONTRAIRES À LA CONSTITUTION.**



Laurence Fehlmann Rielle, conseillère nationale (GE)

L'initiative part du principe que la conclusion d'un traité international restreint la souveraineté d'un État alors qu'elle est précisément le fait de sa souveraineté.

Le Conseil fédéral a proposé le rejet de cette initiative sans contre-projet et les deux chambres du Parlement en ont fait de même. Ajoutons que le débat au Conseil national a duré près de neuf heures lors de la session d'été et les député-e-s de l'UDC ont usé de toutes les manœuvres possibles pour empêcher que le débat ne puisse se conclure lors de cette session, dans l'espoir de repousser la votation à une date plus proche des élections fédérales. Mais ces manœuvres dilatoires ont échoué et la votation aura bel et bien lieu le 25 novembre prochain.

Il est à relever que c'est en particulier la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) qui est visée dans cette initiative.

En cas d'acceptation de cette initiative, on observerait un grave recul dans ce domaine. En effet, c'est en 1949 que le Conseil de l'Europe a été créé afin de mettre en place les conditions d'une paix durable en jetant les bases du respect des droits humains. À ce jour, le Conseil de l'Europe compte 47 États membres. La Cour européenne des droits de l'homme a été instaurée en 1959 pour assurer le respect des droits fondamentaux (droit à la vie, abolition de la peine de mort, interdiction de la torture, de l'esclavage, du travail forcé, droit à la liberté, etc.).

Grâce aux conventions internationales, on peut faire progresser les droits des personnes. A titre d'exemple, la Convention sur l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes adoptée en 1979, et ratifiée par la Suisse en 1997, est l'instrument le plus complet pour les droits des femmes. De même, la Convention d'Istanbul contre les violences faites aux

femmes, ratifiée par le parlement en mai 2017, oblige notre ordre juridique à évoluer dans le bon sens. Ces instruments seraient remis en question si l'initiative passait.

Notre pays a tout à gagner à ce qu'il y ait des garde-fous tels que les conventions internationales: cela nous protège des rapports de force que nous pourrions subir en tant que petit pays. Les accords internationaux n'ont pas seulement une valeur sur le plan des droits humains, mais ils favorisent aussi les échanges commerciaux qui participent de la prospérité de notre pays. L'acceptation de cette initiative mettrait en péril quelque 600 accords économiques et 5000 traités internationaux.

En voulant nous faire sortir de la CEDH, l'UDC nous tire une balle dans le pied. Nous devrions dénoncer les nombreux traités internationaux qui ont déjà été acceptés par le peuple et ceux qui ont été contractés avant l'existence du référendum facultatif. Cela entraînerait une grande insécurité du droit et porterait une atteinte majeure à notre crédibilité. La Suisse ne pourrait plus être considérée comme un État stable. Quel partenaire voudrait conclure des contrats avec la Suisse, pays où les règles du jeu pourraient changer à tout moment ?

Aujourd'hui encore plus qu'hier, l'équilibre du monde implique l'observation de règles communes et, par conséquent, certaines restrictions de la marge de manœuvre individuelle des États, en particulier dans le domaine des droits humains.

Enfin, la tradition humanitaire de la Suisse, dépositaire de plusieurs conventions internationales fondamentales consacre le lien fort de notre pays avec le droit international. Les traités internationaux contiennent des règles contraignantes et permettent à la Suisse d'avoir le même poids que les autres dans le concert des nations.

Nous devons faire une campagne résolue contre cette initiative nuisible à nos intérêts et souligner les conséquences désastreuses pour notre pays en cas d'acceptation.





# Mettre fin à la rétention administrative des enfants migrants

Mitch Lensink

**DEPUIS 2015, L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE SE PRÉOCCUPE DU SORT DES ENFANTS MIGRANTS, LES PLUS VULNÉRABLES, JETÉS PAR DIZAINES DE MILLIERS SUR LES ROUTES DE L'EXIL VERS L'EUROPE, POUR L'ESSENTIEL EN RAPPORT AVEC LES DRAMES QUI DÉCHIRENT LE PROCHE-ORIENT.**

Parmi ces enfants, ces adolescent-e-s, on recense un nombre incalculable de mineurs non accompagnés, livrés à eux-mêmes, des victimes potentielles de tous les abus, de tous les trafics. Les autorités des pays traversés ne sont pas en reste au vu des mesures inadéquates qu'elles peuvent imposer à ces mineurs : structures d'accueil adéquates en nombre insuffisant, internement de ces enfants dans des camps de réfugié-e-s, des lieux de confinement qui correspondent de fait à une véritable détention. La dénomination anglaise de la campagne lancée par la Commission des migrations, des réfugié-e-s et des personnes déplacées de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe parle justement de «End immigration detention of children».

On pourrait imaginer que ces mesures administratives d'internement visent justement à protéger ces mineurs des trafiquants ou de passeurs, et à leur apporter secours et assistance. Peut-être, mais il est clairement démontré que toute détention, même pour une courte période, peut représenter une source de perturbations psychologiques importantes, qui peut interférer



Pierre-Alain Fridez, conseiller national (JU)

avec le développement de l'enfant : angoisses, cauchemars, dépression, troubles alimentaires, perturbations de l'apprentissage, etc.

En 2015, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a donc lancé une campagne de sensibilisation pour mettre fin à la rétention administrative des enfants migrants. Après une première phase d'inventaire des bonnes pratiques de prise en charge, la campagne est entrée dans une phase de promotion, afin de montrer aux parlementaires européens ce qui se fait de mieux en Europe, afin de les inciter à améliorer les prises en charge dans leurs pays respectifs. Désigné en juin dernier rapporteur général du Conseil de l'Europe sur la question de la rétention des enfants migrants, j'ai conduit, fin juillet à Athènes, une mission d'information composée d'une dizaine de parlementaires européens. Nous avons visité dans la capitale grecque deux lieux de vie de SOS Villages d'enfants qui ont recueilli respectivement 35 jeunes et adolescents. À leur arrivée ces mineurs nous ont été décrits comme apeurés, incapables de faire confiance à un adulte, traumatisés par un périple qui les a fait côtoyer la violence et parfois la mort ... Après quelques semaines, la métamorphose, résultat d'une prise en charge profondément humaine, chaleureuse, avec en prime une scolarisation et l'engagement pris par l'institution de créer les conditions

permettant de leur assurer un avenir. Une expérience bouleversante, mais magnifique. Et un exemple à multiplier.

Et en Suisse ... Selon le droit en vigueur, les mineurs de 15 ans et plus peuvent être mis en détention administrative. La Commission de gestion du Conseil national vient de pointer quelques anomalies en la matière, notamment l'histoire de jeunes enfants de moins de 15 ans détenus, dans la plupart des cas avec leurs parents. Ces procédures sont en Suisse de la responsabilité des cantons et le débat est également lancé dans notre pays où une récente initiative parlementaire réclame la fin pure et simple de la rétention administrative des enfants migrants, soit de tous les enfants et adolescents de moins de 18 ans. À suivre de près.

Une mission passionnante et exigeante pour le tout nouveau rapporteur général ...

**Toute détention peut représenter une source de perturbations psychologiques importantes.**

# Surendettement : mettre un terme à ce fléau

**ÉLIMINER LES INCOHÉRENCES, SIMPLIFIER LES PROCÉDURES ET RENDRE LE DÉSENDETTEMENT ENVISAGEABLE POUR TOUTES ET TOUS : PLUSIEURS INTERVENTIONS DÉPOSÉES DEVRAIENT DONNER UNE BOUFFÉE D'OXYGÈNE AUX TROP NOMBREUX SUISSE-SSE-S QUI RAMPENT POUR SORTIR DE LA SPIRALE DE L'ENDETTEMENT.**

Une personne endettée est soumise à un stress énorme de factures impayables et est souvent découragée par la complexité et la lourdeur des tâches administratives. La pratique actuelle constitue trop souvent un frein au remboursement, des frais inutiles et, au final, un obstacle à une réinsertion réussie. Actuellement dans notre pays, le surendettement des particuliers est trop souvent synonyme de la fin de tout espoir de s'en sortir, les conditions de faillite étant trop exigeantes pour la plupart des débiteurs, alors que la durée de remboursement sans limites assomme les plus motivés. Or, il faut savoir qu'un surendettement n'est que rarement le résultat d'une erreur ou d'une folie des grandeurs, mais plutôt d'un accident de parcours, comme un divorce, une maladie, un décès ou encore une fragilité momentanée qui a engendré des retards. Pour que cette étape de vie n'ait pas des conséquences sur toute une vie, il faut absolument que les possibilités de désendettement soient réalistes et dans un horizon raisonnable. Comment garder la motivation et l'intérêt à «faire des sacrifices» en vivant au minimum vital sur 10 ans? Ce n'est tout simplement pas possible, et cela ne présente aucun avantage, ni pour les

créanciers, ni pour les collectivités publiques.

### Trois pistes pour voir « le bout du tunnel »

Aujourd'hui, les personnes ayant des dettes et un salaire trop bas pour les rembourser dans un délai raisonnable sont quasiment condamnées à vivre avec le minimum vital durant toute leur vie. Dans ces conditions, les perspectives de réinsertion sont nulles, alors que les risques de dégradation sont maximums. À force de tirer sur la corde, des conséquences se font sentir sur la santé, sur la scolarité, sur l'engagement social. Au final, la personne endettée n'a que de faibles chances de s'en sortir, mais un risque élevé de «plonger» et d'engendrer des coûts supplémentaires pour les collectivités publiques. Si on y ajoute le fait que le minimum admis par les offices de poursuites ne comprend pas les impôts courants, on comprend vite qu'une personne qui est saisie et rembourse d'anciennes dettes retrouvera fatalement ses impôts courants impayés si elle arrive au bout du reste, et ce, sans faire d'excès. Dans ces conditions, j'invite le Conseil fédéral qui a reconnu le problème de l'endettement des particuliers à proposer des mesures afin d'offrir des perspec-



Claude Hêche, conseiller aux États (JU)

**Le surendettement résulte généralement d'un accident de parcours.**

tives pour effacer leurs dettes aux débiteurs à faible revenu, sous certaines conditions et dans des délais acceptables pour toutes les parties.

Dans une autre intervention, plus spécifiquement destinée aux personnes endettées qui ont une marge de manœuvre pour rembourser, je demande au Conseil fédéral de revoir la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et faillites afin d'améliorer la coordination entre les différents services et de réduire l'administratif et les audiences inutiles. Actuellement, la pratique encourage le règlement à l'amiable entre les créanciers et le débiteur, mais dans la pratique, cela échoue trop souvent faute d'unanimité des créanciers. Il faut alors recommencer une deuxième procédure dite concordataire. Elle n'apporte généralement rien de nouveau, mais suscite des frais et rallonge les délais. Cela enfonce encore plus le débiteur et n'apporte rien aux créanciers.

Enfin, pour compléter la couverture de cette problématique, je demande dans une interpellation à ce qu'on puisse mieux se rendre compte de la réalité du surendettement à travers des statistiques parlantes et exploitables pour trouver des solutions adaptées. En effet, le pilotage de prévention, de détection précoce et de lutte contre le surendettement est existentiel.

Le surendettement agit en tant que facteur aggravant et générateur de pauvreté. Il est urgent d'agir.

# Du théorique et du concret entre deux parties de jass

**DU 9 AU 12 AOÛT, QUELQUE 120 CAMARADES SOCIALISTES ONT ASSISTÉ À DE NOMBREUX MODULES DE FORMATION, DEUX TABLES RONDES ET UNE RANDONNÉE AU MILIEU DU RESPLENDISSANT VAL D'ANNIVIERS (VALAIS). DEVENUE AU FIL DES ANS UNE TRADITION, L'UNI D'ÉTÉ DU PS SUISSE RÉPOND AU BESOIN D'ÉCHANGE ET DE FORMATION INTERRÉGIONALE ET INTERGÉNÉRATIONNELLE. NOUS AVONS POSÉ QUELQUES QUESTIONS À FRANÇOIS MIREVAL, CONSEILLER MUNICIPAL GENEVOIS ET PARTICIPANT À LA CINQUIÈME ÉDITION DE L'UNI D'ÉTÉ DU PS SUISSE.**

**SOCIALISTES: François, l'édition 2018 de l'Uni d'été du PS Suisse fut ta seconde. Peux-tu nous en dire plus sur ta motivation à rejoindre les 130 camarades venus de toute la Suisse? Quelles étaient tes premières impressions?**

J'avais plutôt apprécié ce grand bain de socialisme de trois jours! Cette année, ce sont certains des thèmes proposés qui m'ont incité à venir, ainsi que cette possibilité rare de côtoyer aussi bien des camarades de la base que des membres de la direction du parti, et de toutes les parties de la Suisse... Dès l'arrivée, c'est le sentiment de convivialité qui domine, ainsi que la totale liberté de ton entre nous dès les premières discussions, pour encourager comme pour critiquer...

**À quels modules de formation as-tu assisté? Comment as-tu perçu les thématiques abordées?**

J'ai choisi les modules en français: le système suisse de santé, les finances communales res-

pensables, la Suisse et les multinationales, la communication de crise. (Même si certains thèmes «auf Deutsch» étaient tentants, mon vocabulaire sociopolitique en allemand n'est pas suffisant, et rares sont les occasions de l'utiliser...). J'ai apprécié la variété de ces thèmes: du local et du global, du théorique et du concret. De plus, les intervenant-e-s ont généralement très bien préparé leurs modules, en y incluant notre participation active. Et même si, par hasard, une question les dépasse, c'est aussi très formateur de les voir tenter de s'en sortir!

**L'uni d'été est un événement du PS où toutes les régions linguistiques se retrouvent. Comment as-tu vécu cet aspect plurilingue?**

Quand on fait connaissance, les premières heures, on discute beaucoup et chacun essaie d'utiliser la langue de l'autre. J'ai vu que bon nombre d'Alémaniques maîtrisaient fort bien le français, mais que le Tessin est, hélas,

sous-représenté. Ensuite, avec le choix des modules, on reste plus entre Romands pendant la journée. Par contre, le soir venu, les parties de jass peuvent devenir de puissants vecteurs de mélange linguistique!

**Tu es conseiller municipal en Ville de Genève. Qu'est-ce que tu retiens de l'Uni d'été pour ton engagement politique?**

J'ai en effet la chance d'être élu à ce législatif. Je le précise, car ces mêmes mots («conseiller municipal») ont d'autres significations selon les cantons: une belle leçon de fédéralisme! Je reviens de Chandolin avec, premièrement, quelques nouvelles compétences, directement utilisables dans mon engagement politique pour le PS. Deuxièmement, de nouvelles sources de motivation, grâce à toutes les discussions avec des camarades d'autres régions du pays (rurales notamment) et avec les échanges d'idées avec nos élus aux Chambres fédérales. Troisièmement («last but not least»), les rencontres passionnantes avec des socialistes de mon propre canton (!) que je connaissais à peine jusque-là.

**Et la dernière question: penses-tu retourner à l'Uni d'été?**

C'est fort probable, puisque j'y ai déjà sévi deux fois. L'envie de récidiver est grande...



# La scuola che verrà

**« LA SCUOLA CHE VERRÀ » – L'ÉCOLE QUI VIENDRA – EST UN PROJET DE RÉFORME SCOLAIRE DU CANTON DU TESSIN QUI PROPOSE D'INVESTIR DAVANTAGE POUR L'ÉCOLE OBLIGATOIRE, EN ADOPTANT DES CONDITIONS ORGANISATIONNELLES NOVATRICES PERMETTANT À CHAQUE ÉLÈVE D'ÊTRE MIEUX ACCOMPAGNÉ PAR LE CORPS ENSEIGNANT ET D'APPRENDRE AVEC PLUS D'EFFICACITÉ.**

Le sous-titre du projet, «entre continuité et innovation», permet de bien comprendre la philosophie de fond. Le but de la réforme est de garder l'esprit de l'école tessinoise, déjà inclusive (pour toutes et tous) et qui vise à promouvoir l'égalité des chances entre les élèves issus de différents milieux. En parallèle, l'objectif est d'améliorer et de diffuser davantage les bonnes pratiques déjà existantes, afin d'augmenter encore l'équité du système et d'élever la qualité globale de la formation.

Le projet de réforme propose la possibilité d'activer des enseignant-e-s d'éducation physique et musicale pour les sections d'école enfantine (4–6 ans), un déploiement généralisé d'enseignant-e-s de disciplines spéciales à l'école primaire (6–11 ans), ainsi que des enseignant-e-s supplémentaires comme support aux titulaires.

Au niveau secondaire I (qui dure 4 ans et regroupe les élèves de 11 à 15 ans), le projet de réforme prévoit l'abandon des niveaux A et B, actuellement prévus en mathé-

matique et allemand, regroupant respectivement les «bons» et les «moins bons» élèves. On propose de dépasser le système des niveaux en investissant davantage et dès le début sur l'amélioration des conditions-cadres qui permettent de pratiquer une véritable différenciation pédagogique dans un contexte unique. On place les enseignant-e-s du secondaire I en position de travailler régulièrement avec un nombre fortement réduit d'élèves afin de leur permettre de s'approcher des individualités des élèves et de diversifier leurs enseignements de base aux exigences. L'objectif est de supporter tous les élèves indistinctement, en tenant compte des besoins, des caractéristiques personnelles et du potentiel de chacun d'entre eux.

Le projet prévoit un renforcement significatif des moments d'enseignement en demi-classe (laboratoires), qui seront étendus à huit disciplines et sur l'ensemble du cycle de quatre ans. La réforme mise aussi sur le co-enseignement. Deux



Manuele Bertoli, Conseiller d'État (TS)  
Directeur du Département de l'éducation, de la culture et du sport (DECS)

**Le but de la réforme est de promouvoir l'égalité des chances entre les élèves issus de différents milieux.**

heures hebdomadaires sur les quatre ans seront dédiées à des ateliers en italien, mathématiques et allemand pendant lesquels chaque classe sera suivie par l'enseignant-e spécialisé de la discipline et un enseignant-e de soutien. Avec l'adoption de ces nouveautés, ¼ des heures totales de cours (+1000 par rapport à aujourd'hui) se feront avec un rapport d'un enseignant pour 10–12 élèves (au lieu de 20–24). Pendant la dernière année d'école obligatoire, près d'une heure de leçon sur deux se déroulera en demi-classe ou avec deux enseignant-e-s. Par ailleurs, la nouvelle formule garantira, à partir de la première année, une offre régulière d'options et de matières à choix et assurera aux enseignant-e-s plus de temps à consacrer à leurs élèves.

Le projet, né en 2013 et progressivement remanié grâce à deux consultations publiques (internes et externes) et au débat parlementaire, a abouti en mars 2018 avec l'approbation par le Grand Conseil d'un crédit de 6,73 millions de francs pour le financement d'une phase expérimentale. Deux partis de droite ont lancé un référendum, raison pour laquelle les Tessinois-es devront s'exprimer le 23 septembre prochain. Si elle acceptée en votation populaire, la phase d'expérimentation débuterait en septembre 2019.





# L'année féministe est lancée

RÉCEMMENT, ET DEPUIS QUELQUE TEMPS DÉJÀ, LES SUJETS CONCERNANT L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES SONT DE PLUS EN PLUS ABORDÉS, MÉDIATISÉS ET POLITISÉS. EN RÉPONSE AU CONSTAT DE CES INÉGALITÉS PERSISTANTES, LES FEMMES\* SOCIALISTES SUISSES, LA JS SUISSE ET LE PS SUISSE ONT LANCÉ, CE 14 JUIN 2018, L'ANNÉE FÉMINISTE.



Géraldine Savary, conseillère aux États (VD) et vice-présidente du PS Suisse

En passant par le scandale Weinstein, la réaction #metoo, les – encore – trop nombreuses menaces contre le droit à l'avortement, le sujet s'est rapidement hissé sur le devant de la scène publique. Pourtant, cette thématique ne survient pas aujourd'hui pour la première fois, mais fait écho à des centaines d'années d'oppression des femmes, de menace envers leur liberté et de silence face à ces injustices de la part de ceux qui les oppriment. La colère monte, partout dans le monde, et le silence qui prévalait jusqu'à présent devient aujourd'hui assourdissant. C'est à nous, toutes et tous, unis dans cette lutte, de changer ce système patriarcal qui règne depuis trop longtemps.

C'est pour cela que cette année féministe revendique l'égalité salariale, la fin des violences faites aux femmes, ainsi que la reconnaissance du travail de care. Les oppresseurs qui se complaisent dans ce système tout à leur avantage doivent comprendre qu'une égalité

réelle, tant dans la loi que dans le domaine public est bénéfique pour tout le monde: femmes et hommes doivent continuer à se battre, ensemble, pour l'égalité.

Cette année 2018 annonce le début de l'année féministe, mais célèbre également les cent ans de la Grève générale. En 1918 déjà, le Comité d'Olten posait, parmi ses neuf revendications, le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Le combat pour une société égalitaire a maintenant assez duré, et nous avons assez attendu que des changements radicaux et évidents aient lieu. Une société au sein de laquelle les femmes doivent encore se battre pour un salaire égal à celui d'un homme, où elles ne sont pas reconnues pour le travail de care – qu'elles devraient avoir le droit de choisir ou non, et qui ne leur serait pas imposé par des structures patriarcales – doit cesser d'exister. Femmes et hommes, réveillons-nous et battons-nous pour une société pour toutes et tous!

Femmes et hommes, réveillons-nous et battons-nous pour une société pour toutes et tous!

## LE CHIFFRE

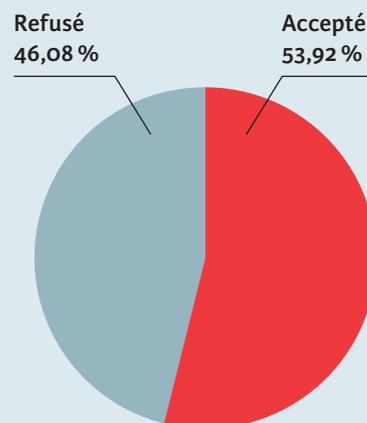
# 13 000

C'est le nombre de signatures récoltées par le PS Suisse dans la rue et grâce aux envois postaux de ses membres et sympathisant-e-s, afin de contribuer à l'aboutissement du référendum contre la surveillance abusive des assuré-e-s. Cette réforme constitue une attaque directe contre les droits fondamentaux de toute la population suisse. Grâce aux 50 000 signatures nécessaires au dépôt du référendum, récoltées en un temps record, le peuple suisse votera le 25 novembre 2018 la loi sur la surveillance des assuré-e-s.

## LE RÉSULTAT

# 53,92 %

C'est le pourcentage de parlementaires du Conseil national qui ont accepté la prolongation du programme d'impulsion de la Confédération pour les structures d'accueil extrafamilial. La prolongation de ce programme est essentielle, afin de garantir la création de crèches et de structures d'accueil de jour. Un meilleur équilibre entre vies professionnelle et privée étant bénéfique pour toutes et tous, le PS se réjouit de cette décision, qu'il a naturellement soutenue et portée au parlement.



# La santé, notre santé, n'est pas une « affaire »

**AU NOM DE LA TRANSPARENCE ET DE L'INDÉPENDANCE, DEUX INITIATIVES VEULENT SOIGNER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ MENACÉ PAR LE VIRUS DU PROFIT.**

Des assuré-e-s étouffés sous le poids des primes, des patient-e-s se privant souvent de soins faute d'argent, des médecins parlant sans scrupule de leur chiffre d'affaires et des caisses maladie triant leurs assuré-e-s à l'aide d'applications de santé... Non, ceci n'est pas la LAMal que nous avons choisie. L'assurance obligatoire des soins (AOS) doit être solidaire et offrir un accès équitable aux soins, et non permettre à certains acteurs économiques d'engranger des fortunes sur le dos des citoyen-ne-s et des collectivités!

Le système de santé suisse vit une crise profonde. Les réformes fédérales visent des libéralisations insensées dans les domaines hospitalier et ambulatoire. L'offre de soins n'est pas prête face au défi d'un doublement des personnes de 75 ans et plus. Il y a abondance de praticien-ne-s, mais pénurie latente de personnel dédié aux tâches de service public. Et surtout le financement du système est à bout.

Le virus responsable de cette maladie qui s'étend n'est autre que le virus du profit. Trop d'acteurs veulent se faire de l'argent avec le besoin de soins de notre population. Nous vivons de ce fait un paradoxe insoutenable: les coûts explosent et la qualité du service est pourtant menacée.

Les dizaines de milliers d'authentiques soignant-e-s, médecins, infirmiers-ères, aides, venu-e-s à cette fonction par vocation, goût du service public ou envie d'être utile, se sentent débordé-e-s par une logique marchande qui capte les moyens les plus importants et ruine le sens de leur engagement.

## Non à la privatisation de la santé

Il faut réagir. Il faut se battre. Il est grand temps de redonner force aux notions de service public et de médecine humaniste.

Un mouvement de personnalités et d'associations de soignant-e-s et de consommateurs/trices a donc lancé deux projets concrets, soutenus par le PS Suisse, qui s'attaquent au cœur du problème: la gestion du financement social de notre système de santé par des acteurs commerciaux. Tant que ces acteurs auront la mainmise sur l'argent des payeurs de primes et une influence déterminante sur le Parlement, les réformes fédérales continueront d'accentuer le mal. Il faut donc en sortir et reprendre un contrôle démocratique sur le nerf de la guerre, l'argent de l'assurance sociale, en instaurant enfin la transparence de gestion indispensable à toute action efficace.

## Stop au lobby

La première initiative prévoit donc de rendre enfin incompatibles un mandat de parlementaire fédéral et celui de gestionnaire d'une caisse maladie. On ne peut en effet pas être à la fois surveillé et surveillant, régulateur et régulé de l'assurance obligatoire des soins. Cette règle d'incompatibilité existe déjà pour les dirigeant-e-s de la Poste et des CFF, pourquoi pas pour les caisses maladie?! Cette initiative permettra aussi de contrer le noyautage des commissions fédérales consacrées à la santé et aux assurances sociales par les mandataires des assureurs.

## Primes plus justes

La seconde initiative, intitulée «Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons», souhaite donner davantage de liberté d'organisation dans l'assurance-maladie aux cantons. Les cantons qui le désirent pourront mettre en place des caisses de compensation cantonale ou inter-cantonale, dont la compétence sera de fixer le montant des primes et de les encaisser. De leur côté, les assureurs continueront de gérer toute la partie administrative de l'assurance-maladie obligatoire. Ce système permettra également de mutualiser les réserves de toutes les assurances et, ainsi, de massivement les diminuer et de faire bénéficier les assuré-e-s de cet excédent durant les premières années de fonctionnement.

Au final, le système sera ainsi beaucoup plus transparent comme le souhaite depuis longtemps le Parti socialiste suisse: une séparation claire entre assurance de base et assurance complémentaire, une fixation des primes en lien avec l'augmentation des coûts de la santé et un retour du système de santé sous un authentique contrôle démocratique.

## 2 JOURNÉES D' ACTIONS NATIONALES

Dès la sortie des primes 2019, deux journées nationales de récolte de signatures seront organisées les samedis 6 et 13 octobre. Plus d'info sur [primes-plusjustes.ch](http://primes-plusjustes.ch), [stop-lobby-assureurs.ch](http://stop-lobby-assureurs.ch) ou [primesplusjustes.ch/sengager/](http://primesplusjustes.ch/sengager/)

Pour des primes plus justes

LES ARGUMENTS   L'INITIATIVE   COMITÉS & SOUTIEN   S'ENGAGER   CONTACT   DEUTSCH



Assurance-maladie. Pour une liberté d'organisation des cantons.

JE SÖHN L'INITIATIVE | >



Une coalition large et citoyenne.

Une union forte.

SIGNEZ L'INITIATIVE |